



GOBIERNO
DE ESPAÑA

MINISTERIO
DE EDUCACIÓN, FORMACIÓN PROFESIONAL
Y DEPORTES



ACCIÓN
EDUCATIVA
EXTERIOR



CONSEJERÍA DE
EDUCACIÓN
FRANCIA

DOSSIER DE LA SECTION ESPAGNOLE DE PARIS (ANNÉ SCOLAIRE 2026/2027)



<https://www.educacionfpydeportes.gob.es/francia/seccion-paris/portada.html>
seccion.paris@educacion.gob.es



Comment le système éducatif est-il organisé en France ?

Structure administrative.

La structure administrative du système éducatif français régle l'activité de près de quinze millions d'élèves et de plus d'un million de professionnels, incluant le personnel enseignant et administratif.

Un premier niveau administratif est constitué par les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et leurs organes consultatifs. Ils sont responsables de la définition de la politique éducative, de la fixation des objectifs éducatifs et des programmes nationaux, de la délivrance des diplômes et de tout ce qui concerne la régulation de la fonction enseignante.

Le deuxième niveau administratif est formé par les trente Académies actuelles, circonscriptions géographiques scolaires et universitaires. L'application des décisions ministérielles relève du Recteur, responsable principal de chaque Académie. Au sein de ces circonscriptions, un délégué académique à la coopération et aux relations internationales (DARIC) assure la coordination des actions internationales.

Au troisième niveau se trouvent les directeurs d'établissement : Proviseur (lycée), Principal (collège) et Directeur (école). Ils constituent un corps professionnel non enseignant avec une responsabilité et des compétences administratives maximales.

Organisation des enseignements scolaires non universitaires.

Les enseignements non universitaires comprennent deux étapes :

Premier degré (Éducation maternelle et primaire)

et Second degré (Enseignement secondaire de premier cycle et Enseignement secondaire de deuxième cycle).

École maternelle

- *Petite section : 3-4 ans*
- *Moyenne section : 4-5 ans*
- *Grande section : 5-6 ans*

École élémentaire

- *Cours préparatoire (CP) : 6-7 ans*
- *Cours élémentaire 1 (CE1) : 7-8 ans*
- *Cours élémentaire 2 (CE2) : 8-9 ans*
- *Cours moyen 1 (CM1) : 9-10 ans*
- *Cours moyen 2 (CM2) : 10-11 ans*

Enseignement secondaire de premier cycle (Collège)

- *Sixième : 11-12 ans*
- *Cinquième : 12-13 ans*
- *Quatrième : 13-14 ans*
- *Troisième : 14-15 ans, qui se termine par l'obtention du DIPLÔME NATIONAL DU BREVET (DNB)*

Enseignement secondaire de deuxième cycle (Lycée)

- Seconde : 15-16 ans

- Première : 16-17 ans

- Terminale : 17-18 ans, qui se termine par l'obtention du BACCALAURÉAT (BAC)

Le schéma des correspondances avec le système éducatif espagnol peut être clairement visualisé dans ce tableau :

SISTEMA FRANCÉS		SISTEMA ESPAÑOL		
	CURSOS		CURSOS	EDAD
ÉCOLE	CP	COLEGIO	1º	6
	CE -1		2º	7
	CE-2		3º	8
	CM-1		4º	9
	CM-2		5º	10
COLLÈGE	Sixième	IES	6º	11
	Cinquième	ESO	1º ESO	12
	Quatrième		2º ESO	13
	Troisième		3º ESO	14
LYCÉE	Seconde		4º ESO	15
	Première	BACH	1º BACH	16
	Terminale		2º BACH	17

Et de manière plus complète, dans le suivant :

TABLEAU DES ÉQUIVALENCES ENTRE LES SYSTÈMES ÉDUCATIFS FRANÇAIS ET ESPAGNOL

SYSTÈME FRANÇAIS			ÂGE EDAD	SISTEMA ESPAÑOL	
ÉCOLE MATERNELLE	Petite section	CYCLE 1	3	Preescolar 3 años	EDUCACIÓN INFANTIL
	Moyenne section		4	Preescolar 4 años	
	Grande section		5	Preescolar 5 años	
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	Cours préparatoire	CYCLE 2	6	1º de Primaria	EDUCACIÓN PRIMARIA
	Cours élémentaire 1		7	2º de Primaria	
	Cours élémentaire 2		8	3º de Primaria	
	Cours moyen 1	9	4º de Primaria		
	Cours moyen 2	10	5º de Primaria		
COLLÈGE	Sixième	CYCLE 3	11	6º de Primaria	E. S. O.
	Cinquième		12	1º de ESO	
	Quatrième		13	2º de ESO	
	Troisième		14	3º de ESO	
LYCÉE	Seconde	Diplôme national du brevet	15	4º de ESO	BACHILLERATO
	Première		16	1º de Bachillerato	
	Terminale		17	2º de Bachillerato	
BACCALAURÉAT				SELECTIVIDAD	

Organisation de l'enseignement supérieur/universitaire

Enfin, en ce qui concerne l'enseignement supérieur/universitaire, la correspondance est la suivante :

	AÑOS	ECTS OBT.	
DOCTORAT OBTENCIÓN DEL TÍTULO			DOCTORADO OBTENCIÓN DEL TÍTULO
Doctorat	6 ^e à 9 ^e años	ECTS por determinar	Doctorado MASTER OBTENCIÓN DEL TÍTULO Master en 2 años (2do curso)
MASTER OBTENCIÓN DEL TÍTULO	5 ^e años	300 ECTS	MASTER OBTENCIÓN DEL TÍTULO Master en 2 años (1^{er} curso)
M2 (2 ^{do} curso de Master) : - Master Profesional - Master Investigación			Master en 1 año
M1 (1 ^{er} curso de Master)	4 ^e años	240 ECTS	GRADO OBTENCIÓN DEL TÍTULO
			Grado (4 ^{to} curso)
LICENCE OBTENCIÓN DEL TÍTULO	3 ^e años	180 ECTS	Grado (3 ^{er} curso)
L3 (3 ^{er} curso de Licence)			
L2 (2 ^{do} curso de Licence)	2 ^e años	120 ECTS	Grado (2 ^{do} curso)
L1 (1 ^{er} curso de Licence)	1 ^e años	60 ECTS	Grado (1 ^{er} curso)

Quels types d'enseignements linguistiques sont dispensés dans le système éducatif français ?

En France, il existe différents types de sections linguistiques :

a) Les sections européennes ou de Langues Orientales (SELO)

Les élèves ayant une grande aptitude pour les langues étrangères peuvent être admis dans les sections européennes ou de langues orientales (SELO). Ces élèves reçoivent des cours dans différentes matières en langue étrangère. L'admission se fait à partir de la 2nde. Il n'y a pas de prérequis pour l'admission. Cependant, avoir suivi une section européenne depuis la 4^{ème} ou la 6^{ème} constitue un avantage. La méthode de sélection est spécifique à chaque établissement : dossier scolaire (bulletins, lettre de motivation, avis des professeurs...), épreuves écrites ou entretiens en langue étrangère.

Dans les Lycées généraux et technologiques, les élèves de la section européenne peuvent étudier l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe. Dans la section de langues orientales, l'arabe, le chinois, le japonais et le vietnamien. Les épreuves finales du Bac sont complétées par des épreuves spécifiques et

b) Les sections binationales : Abibac, Bachibac, Esabac

Les sections binationales sont basées sur une formation biculturelle. Le programme éducatif et les épreuves d'évaluation sont communs aux pays concernés par les langues enseignées. Ces sections permettent ainsi d'obtenir, en même temps, les deux diplômes des deux pays concernés, à la fin de la dernière année.

L'admission se fait à partir de la 2nde. Ces sections sont ouvertes aux élèves très motivés et inscrits dans la voie générale ou technologique. Avoir suivi une section bilingue et/ou européenne au collège est un avantage. Il est possible d'intégrer la première année de lycée, à condition d'avoir atteint le niveau B1 du CECRL (Cadre Commun Européen de Référence pour les Langues). La sélection se fait sur dossier scolaire (bulletins de notes, avis du professeur de langue étrangère et du professeur principal, lettre de motivation...), et, le cas échéant, un entretien.

Dans les sections binationales, les élèves reçoivent des cours spécifiques en allemand, espagnol ou italien.

L'Abibac permet de préparer à la fois le Bac général français et l'« Abitur » allemand.

Le Bachibac prépare en même temps au Bac général français et au « Bachillerato » espagnol.

L'Esabac prépare simultanément au Bac général français et à l'« Esame di Stato » italien.

c) Les sections de langues et cultures méditerranéennes

Certaines académies proposent, à titre expérimental, des sections de langues et cultures méditerranéennes. Les élèves peuvent y étudier l'arabe et les langues de l'Antiquité, comme le grec et le latin.

d) Les Sections Internationales

Elles sont uniquement proposées pour la voie Générale du Baccalauréat et seulement dans les Collèges et Lycées Internationaux. Elles visent l'obtention d'un diplôme de Bac spécifique, le Baccalauréat Français International (BFI), qui est minoritaire. L'accès suppose une sélection sur dossier scolaire et un examen écrit et oral.

Elles sont réservées à :

des élèves inscrits dans des établissements scolaires français à l'étranger qui attestent d'une connaissance suffisante de la langue de la section et du français ; des élèves provenant d'une section internationale du secondaire, ou ayant effectué tout ou partie de leurs études dans un pays étranger où la langue de la section est parlée ; des élèves qui attestent d'un niveau suffisant dans la langue de la section.

Ces sections offrent un enseignement complémentaire de langues étrangères et un enseignement dans une ou deux disciplines non linguistiques : histoire-géographie, mathématiques, sciences... L'admission dans les sections internationales peut se faire dès les premières étapes éducatives, le nombre de places disponibles étant toujours limité. Le diplôme BFI oblige à suivre les deux dernières années (1ère et Tle) en section internationale.

Dans le cas des sections internationales espagnoles, en plus du BFI français, il est possible d'obtenir le titre de Bachiller espagnol et un niveau linguistique C1 est attesté.

Sur ces contenus, il est possible de trouver une information complète et actualisée sur :



<https://www.onisep.fr/orientation/le-lycee/etudier-les-langues-au-lycee/les-langues-au-lycee>

Quelles caractéristiques ont les Sections Internationales Espagnoles en France ?

Les Sections Internationales Espagnoles (SIE) en France ont été créées par des accords bilatéraux entre les Ministères de l'Éducation des deux pays afin de fournir aux élèves une formation solide et complète en culture espagnole, intégrée dans l'enseignement réglementé du système éducatif français.

Les SIE sont, d'autre part, l'un des programmes qui intègrent l'Action Éducative Espagnole à l'Étranger, et sont régularisées par une réglementation spécifique édictée par le Ministère de l'Éducation, de la Formation Professionnelle et des Sports du Gouvernement d'Espagne. La Section Internationale de Paris fait partie des programmes du Ministère de l'Éducation espagnol implantés au sein du système éducatif français. Ils s'adressent à des élèves particulièrement intéressés par la Langue espagnole, sa Littérature, son Histoire et sa Culture, indépendamment de leur nationalité, de leur niveau socio-économique et de leur scolarisation antérieure. En définitive, il s'agit d'un enseignement de qualité et gratuit, qui est dispensé au sein du système éducatif public français et qui compte sur des professeurs espagnols sélectionnés parmi les fonctionnaires de leur système éducatif public. Il a une vocation d'excellence et est proposé à un nombre restreint d'élèves, sélectionnés pour leur rendement scolaire, leur intérêt et leur motivation.

Les curriculums mixtes que développent les Sections Internationales Espagnoles en France incluent des matières enseignées en espagnol ou combinant l'espagnol et le français. Toutes les sections enseignent la Langue et la Littérature espagnoles (en espagnol) et la Géographie et l'Histoire (en espagnol et français, modalité dénommée partage). Dans certaines sections, d'autres disciplines non linguistiques sont également enseignées en espagnol.

Les études suivies ont une validité dans les deux systèmes éducatifs et, à la fin du lycée, le diplôme espagnol de Bachillerato est également délivré aux élèves qui ont opté pour la double diplomation.

Le niveau d'espagnol à la fin des études de bachillerato est de C1. Grâce à la convention du Ministère de l'Éducation, de la Formation Professionnelle et des Sports avec l'Institut Cervantes, la participation des élèves des sections espagnoles aux épreuves pour l'obtention du Diplôme d'Espagnol comme Langue Étrangère (DELE) est facilitée.

Les sections sont régies par les normes internes d'organisation et de fonctionnement des établissements dont elles font partie et par celles accordées bilatéralement entre les gouvernements français et espagnol.

De fait, le 15 mars 2021, à l'occasion du XXVI^e Sommet Hispano-Français célébré à Montauban, les ministres de l'Éducation d'Espagne et de France ont signé l'Accord relatif aux sections espagnoles. Cet accord valorise ce programme éducatif et établit les conditions pour la consolidation et le développement des sections espagnoles en France.

Quelles sont les Sections Internationales Espagnoles en France ?

[SIE Brest](#)

[SIE Burdeos](#)

[SIE Estrasburgo](#)

[SIE Ferney-Voltaire](#)

[SIE Grenoble](#)

[SIE Lyon](#)

[SIE Marsella](#)

[SIE Montpellier](#)

[SIE Paris](#)

[SIE Saint-Germain-en-Laye](#)

[SIE San Juan de Luz -
Hendaya](#)

[SIE Toulouse](#)

[SIE Valbonne-Niza](#)

[SIE Lille](#)

Si vous souhaitez contacter le responsable du programme :

secciones.fr@educacion.gob.es



Comment les SIE sont-elles régulées ?

Les accords bilatéraux entre le Royaume d'Espagne et la République française ont permis la création et l'amélioration constante des Sections Internationales Espagnoles en France, afin de promouvoir la connaissance de la langue et de la culture espagnoles chez les élèves, en intégrant ces études dans le système d'enseignement réglementé en français, au sein de l'offre sélective du Baccalauréat Français International (BFI).

En relation avec la réglementation du Gouvernement de France, nous soulignons :

Diplôme national du brevet

Modalités d'attribution à compter de la session 2017

NOR : MENE1609352N

[Note de service n° 2016-063 du 6-4-2016](#)

Langue Espagnole et Littérature

[Arrêté du 8 février 2016](#) (publicado en el BO num. 11 del 17/03/2016) *Arrêté du 8 février 2016 (publié au BO n° 11 du 17/03/2016) qui établit le programme d'enseignement de la matière de Langue et Littérature dans les Sections internationales au Collège.*

[Arrêté du 28 janvier 2022](#) fixant le programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales espagnoles.

Histoire et géographie

[Programme d'enseignement d'histoire et de géographie au collège](#)

NOR: MENE1618710A

Arrêté du 4-7-2016 - J.O. du 16-7-2016

[Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux \(cycle 2\), du cycle de consolidation \(cycle 3\) et du cycle des approfondissements \(cycle 4\)](#)

NOR : MENE1526483A

Arrêté du 9-11-2015 - J.O. du 24-11-2015

Baccalauréat Français International

[Décret n° 2021-1054 du 6 août 2021](#) modifiant les dispositions du code de l'éducation pour la mise en place des classes menant à l'option internationale du baccalauréat intitulée "baccalauréat français international"

[Arrêté du 6 août 2021](#) relatif aux sections internationales de classe de seconde et aux classes menant au baccalauréat français international (BFI)

[Note de service du 15 décembre 2021](#) relative aux classes de première et de terminale menant au baccalauréat français international à compter de la rentrée 2022.

(Incluye en anexo los coeficientes y la tabla horaria)

[Note de service du 20 décembre 2022](#) relative aux évaluations spécifiques de contrôle continu organisées pour les candidats préparant l'option internationale du baccalauréat à compter de la session 2024.

Connaissance du monde

[Arrêté du 24 septembre 2021](#) fixant le programme de l'enseignement de connaissance du monde pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international

[Note de service 3 juin 2022](#) - Adaptation du programme d'enseignement de connaissance du monde en espagnol

Approfondissement culturel et linguistique

[Arrêté du 28 janvier 2022](#) fixant le programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en espagnol pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international (publicado en el BOENS el 10/03/2022).

[Note de service du 8 avril 2024](#). Programme limitatif del año Terminale de Approfondissement culturel et linguistique. (*annexe 6*)

Histoire et Géographie

[Adaptation du programme d'histoire-géographie en seconde. Sections internationales espagnoles](#) - arrêté du 19-5-2020 (JO du 29-5-2020 et BOEN du 4-6-2020) Note de service 3-3-2021

[Adaptation du programme d'histoire-géographie de première. Sections internationales espagnoles](#) - arrêté du 19-5-2020 (JO du 29-5-2020 et BOEN du 4-6-2020) Note de service 3-3-2021

[Adaptation du programme d'Histoire et Géographie de terminale. Sections internationales espagnoles](#)- arrêté du 19-5-2020 (JO du 29-5-2020 et BOEN du 4-6-2020) Note de service 3-3-2021



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Section Espagnole de Paris

Où et comment la SIE de Paris a-t-elle été implantée ?

La Section Internationale Espagnole de Paris a commencé à fonctionner en 1983 au Collège Berthier, centre situé dans le nord de Paris. Entre 1986 et 1988, la Section a organisé son activité à cheval entre ce Collège et le Collège-Lycée "Honoré de Balzac", où elle s'est installée de manière définitive au cours de l'année scolaire 1986 – 1987. La Section espagnole a été la pionnière à Balzac et compte une trajectoire consolidée de plus de 40 années scolaires. En 1989, les Sections Internationales allemande et anglaise ont été implantées dans notre Lycée, et par la suite les sections arabe, portugaise et italienne

Comment a-t-elle évolué au Collège et Lycée Balzac ?

Le ratio d'élèves par classe a augmenté avec le temps, étant actuellement de 25 élèves par classe au Collège et de 27 au Lycée. Ces dernières années, les effectifs se sont consolidés autour de 170 élèves, répartis en sept classes de la Sixième à la Terminale. Au début des années soixante, le Collège - Lycée "Honoré de Balzac" accueillait annuellement environ 3000 élèves et à partir des années 70, la population scolaire a diminué jusqu'à être constituée actuellement d'environ 1800 élèves. La diminution des effectifs a facilité la multiplication des services : Écoles Préparatoires et Sections Internationales.

Actuellement, la Cité Scolaire "Honoré de Balzac" est constituée d'un Collège avec un peu plus de 1100 élèves (la moitié d'entre eux en Sections Internationales) et d'un Lycée avec près de 1000 élèves. Les élèves de Section Internationale représentent presque la moitié de l'ensemble des élèves. Le ratio d'élèves par classe a augmenté avec le temps, étant actuellement de 25 élèves par classe au Collège et de 27 au Lycée. Ces dernières années, les effectifs se sont consolidés autour de 170 élèves, répartis en sept classes de la Sixième à la Terminale.

Au début des années soixante, le Collège - Lycée "Honoré de Balzac" accueillait annuellement environ 3000 élèves et à partir des années 70, la population scolaire a diminué jusqu'à être constituée actuellement d'environ 1800 élèves. La diminution des effectifs a facilité la multiplication des services : Écoles Préparatoires et Sections Internationales.

Actuellement, la Cité Scolaire "Honoré de Balzac" est constituée d'un Collège avec un peu plus de 1100 élèves (la moitié d'entre eux en Sections Internationales) et d'un Lycée avec près de 1000 élèves. Les élèves de Section Internationale représentent presque la moitié de l'ensemble des élèves.

Quelle est l'orientation académique de notre centre et quels élèves accueille-t-il ?

L'orientation éducative d'excellence du centre s'est complétée avec l'offre de spécialités reconnues et demandées à Paris, comme les sections bilingues au Collège, la section européenne anglaise, la spécialité Cinéma et Audiovisuel et la CHASE (Classe à Horaires Aménagés Sport d'Excellence) pour les sportifs de haut niveau au Lycée.

L'origine des élèves est variée et hétérogène, tant dans l'enseignement général (majoritairement issu du secteur scolaire nord de Paris), que parmi les élèves des sections internationales (qui proviennent de tout Paris et même de ses environs proches). La mixité sociale et son engagement pour les valeurs démocratiques, égalitaires et de liberté sont l'une des marques d'identité les plus importantes de l'établissement. Dans les derniers classements réalisés à partir des résultats obtenus au Bac, le Lycée Honoré de Balzac s'est positionné parmi les 15 meilleurs Lycées de Paris.

La Section Espagnole de Paris accueille des élèves de nouvelle admission qui proviennent d'un grand nombre de centres divers, que ce soit à leur entrée au collège ou au lycée ; tant de Paris que des environs et d'autres pays (notamment d'Espagne et d'Amérique latine) ; abondent également les élèves d'origine française attirés par la langue espagnole et qui ont été scolarisés dans des systèmes éducatifs de pays hispanophones ou qui se sont passionnés dès leur plus jeune âge pour la langue de Cervantes.

Quels sont les objectifs éducatifs de la SIE de Paris ?

La Section Internationale de Paris fait partie de l'Action Éducative Extérieure de l'Espagne et son corps enseignant est en charge de l'enseignement des matières établies dans l'Accord international administratif signé entre la Ministre de l'Éducation et de la Formation Professionnelle du Royaume d'Espagne et le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports de la République Française le 15 mars 2021 et ensuite modifié le 19 janvier 2023. Ce corps enseignant est affecté temporairement par le Ministère de l'Éducation, de la Formation Professionnelle et des Sports du Gouvernement d'Espagne, appartenant aux corps enseignants de Maîtres, Professeurs de l'Enseignement Secondaire et Professeurs Agrégés de l'Enseignement Secondaire.

L'équipe pédagogique de la section espagnole poursuit le développement intégral de ses élèves avec une éducation de qualité et des contenus pertinents pour le XXI^e siècle, plaçant l'élève au centre du processus éducatif et développant les compétences clés qui lui permettront de faire face aux défis futurs. En particulier en ce qui concerne la pensée critique, la compétence numérique et la citoyenneté active, en promouvant la démocratie, l'égalité des sexes et les valeurs éthiques et civiques.

Notre cadre d'action est constitué par la Loi Organique 3/2020, qui modifie la Loi Organique 2/2006, du 3 mai, d'Éducation (LOMLOE), ainsi que sa réglementation de développement et les dispositions spécifiques qui régulent l'Action Éducative Extérieure dans les Sections Espagnoles. Cela permet à nos élèves d'obtenir une double certification à la fin de leur parcours au Lycée.

L'Inspection centrale du Ministère de l'Éducation espagnol est en charge de l'évaluation du corps enseignant, supervise la pratique pédagogique et assure le suivi du respect des programmations didactiques.

La qualité d'une éducation d'excellence constitue notre objectif principal, qui s'accompagne d'une personnalisation du processus d'enseignement et d'apprentissage et d'une approche interculturelle spécifiquement développée pour un environnement multilingue.

Un vaste programme d'activités complémentaires et extrascolaires sert à compléter la formation académique, linguistique, culturelle et humaine de nos élèves, ce qui comprend : des échanges et voyages scolaires en Espagne, la participation à des projets Erasmus+, des activités avec d'autres sections internationales de notre centre et avec des sections espagnoles de France, des conférences et des visites de musées et d'institutions culturelles (comme l'Institut Cervantes et le Collège d'Espagne de Paris).

Nos élèves

Les programmes d'enseignement international en France exigent une forte implication tant des élèves que de leurs familles, avec une dédicace horaire intense (entre 6 et 8 périodes de cours hebdomadaires et 2 ou 3 matières de plus que la voie générale au Collège/Lycée). Comme il est logique, des résultats académiques adéquats sont nécessaires dans toutes les matières tant pour l'admission que pour le maintien. Les sections espagnoles permettent l'obtention de la double certification Baccalauréat Français International (BFI) et Bachiller espagnol, ce qui facilite l'accès post-Bac aux études avec un accès plus sélectif en France (via Parcoursup), aux études de double diplôme proposées conjointement par des universités des deux pays et une double voie d'accès pour les études supérieures en Espagne (via l'UNED).

Toutes les sections espagnoles dépendant du Conseiller d'Éducation de l'Ambassade d'Espagne en France offrent une scolarisation gratuite et sont ouvertes à tous les élèves qui remplissent les conditions adéquates, indépendamment de leur nationalité, de leurs conditions socio-économiques et de leur scolarité antérieure.

Notre section accueille majoritairement des élèves qui proviennent de pays hispanophones (soit par leurs racines familiales, soit par une scolarisation antérieure) et aussi des élèves francophones formés en France et intéressés par la langue, la littérature, l'histoire et la culture de l'Espagne et des pays hispanophones (nous sommes l'une des premières communautés internationales de locuteurs natifs avec plus de 20 pays et environ 500 millions de personnes).

L'admission nécessite de passer et de réussir une épreuve d'entrée, dont les résultats

déterminent l'ordre d'admission jusqu'à la limite des places vacantes. Cette épreuve se déroule généralement au milieu de l'année scolaire précédente ; elle est organisée par la direction de notre établissement et est réglementée par l'Académie de Paris.

Nous offrons une formation d'excellence, intégrale, de qualité et personnalisée, qui est complétée par de nombreuses activités complémentaires et extrascolaires pour renforcer l'apprentissage de la langue, de la littérature, de l'histoire et de la culture, principalement de l'Espagne, mais qui est ouverte au reste des pays hispanophones. De plus, la section participe activement aux actions découlant des projets Erasmus+ promus dans notre centre et maintient des échanges avec des centres éducatifs espagnols.

La double certification est-elle importante ?

En conformité avec les accords bilatéraux signés entre l'Espagne et la France, les élèves des sections internationales espagnoles en France obtiendront

En réussissant l'étape du "Collège" :

- Le "Diplôme National du Brevet Option International" (DNBI).
- Et en 3ème, ils pourront obtenir le Diplôme Officiel d'Espagnol (DELE) de Niveau B2 et de validité illimitée, dans des conditions avantageuses grâce aux accords signés avec l'Institut Cervantes.

En réussissant l'étape du Lycée :

- Le prestigieux titre "Baccalauréat Français International" (BFI), en respectant les dispositions de la réglementation française de référence, après avoir réussi les épreuves finales appropriées.
- De plus, ils pourront obtenir le Titre espagnol de "Bachiller", comme s'ils avaient suivi leurs études en Espagne, en respectant les exigences de la réglementation espagnole (obtention du BFI et réussite des épreuves réalisées en Langue Espagnole).
- Et en "Première", ils pourront obtenir le Diplôme Officiel d'Espagnol (DELE) de Niveau C1 et de validité illimitée, avec des conditions avantageuses grâce aux accords signés avec l'Institut Cervantes.

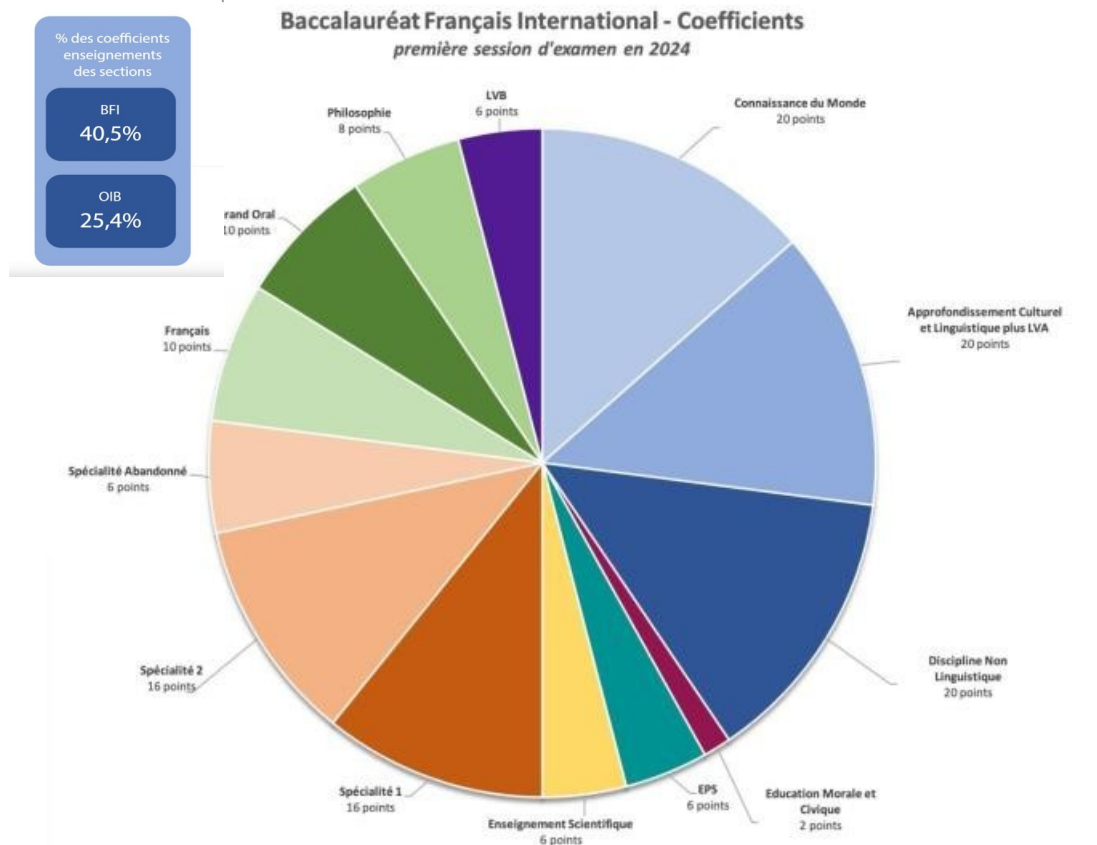
Le nouveau Baccalauréat Français International (BFI) est une certification minoritaire et exigeante, mise en place en 2022 et dont la première promotion a été diplômée en 2024.

Il met particulièrement en évidence le poids accordé aux matières enseignées dans la langue de la section (bien supérieur à celui de l'ancien OIB) :

Le baccalauréat français international

Une nouvelle offre de formation

À compter de la rentrée scolaire 2022, l'option internationale du baccalauréat (OIB) évolue et devient le Baccalauréat Français International (BFI). Les élèves de classe de première de la voie générale qui s'engageront en 2022 dans ce dispositif prépareront pendant leurs deux années du cycle terminal cette nouvelle option internationale, en vue de la première session de l'examen BFI en 2024. Cette évolution s'inscrit dans le cadre de la réforme du lycée général et du baccalauréat général qui vise à enrichir et diversifier l'offre des parcours proposés aux élèves.



Comment est le corps enseignant ?

Le corps enseignant des matières "Langue Espagnole et Littérature" et "Géographie et Histoire" (Collège et Lycée) est un personnel fonctionnaire nommé par le Gouvernement d'Espagne, qui dépend fonctionnellement de l'Ambassade d'Espagne en France via le Conseiller d'Éducation (Office pour l'Éducation) et organiquement du Ministère de l'Éducation, de la Formation Professionnelle et des Sports d'Espagne. De plus, leur travail est supervisé directement par l'Inspection Centrale espagnole.

De manière générale, ils ont réussi positivement un processus de sélection difficile à Madrid et resteront affectés à leur poste pendant une durée définie, après laquelle ils retourneront en Espagne.

Le corps enseignant de la matière "Connaissance du Monde" est un personnel fonctionnaire de l'éducation nationale de France, sélectionné pour le poste en fonction de son profil professionnel.

Le corps enseignant du reste des matières et disciplines appartient à l'éducation nationale de France et a été affecté à notre établissement éducatif selon les procédures établies par la réglementation en vigueur.

CdM: Conomicimiento del Mundo

Esta materia que se incorpora al Bachillerato Francés Internacional requiere la elaboración de un programa nuevo de contenidos para première y terminale. El objetivo es que el alumno adquiera unos conocimientos básicos de geopolítica y de relaciones internacionales. Se prestará especial atención al ámbito español.

Tanto en première como en terminale, habrá 2 horas de clase semanales impartidas por profesores de la sección.

Cada alumno deberá elaborar un proyecto individual en colaboración con un socio internacional, que podrá ser una persona o una organización. Este proyecto estará relacionado con los contenidos del programa.

DNL: Historia y Geografía

Los alumnos de la sección española seguirán los contenidos del programa actual de Enseñanza Nacional Historia. Tendrán, tanto en première como en terminale, 2 horas de clase semanales impartidas por profesores de la sección y 2 horas dispensadas por profesores de la educación nacional francesa.

El coeficiente asignado a esta materia en los exámenes finales de bachillerato es de 20 puntos, 10 para la prueba escrita y 10 para la prueba oral.

ACL + LVA: Lengua y Literatura

Los alumnos de la sección española trabajarán los contenidos del programa actual de Enseñanza Nacional Literatura. Tanto en première como en terminale habrá 4 horas de clase semanales, impartidas por profesores de la sección.

El coeficiente asignado a esta materia en los exámenes finales de bachillerato es de 20 puntos, 10 para la prueba escrita y 10 para la prueba oral.

Subject	Première	Terminale
ACL + LVA: Lengua y Literatura	4 horas	4 horas
DNL: Historia y Geografía	2 horas	2 horas
CdM: Conomicimiento del Mundo	2 horas	2 horas

Et la communauté éducative ?

Nous faisons partie du Collège-Lycée Honoré de Bazac, qui est un établissement scolaire public ayant une solide trajectoire et jouissant d'un prestige académique mérité, situé dans le Nord-Ouest de la ville de Paris.

De plus, notre section dispose d'une communauté éducative large et active, qui participe et soutient constamment les activités promues par l'équipe pédagogique de la section. Au début de chaque année scolaire, le corps enseignant de la section organise une réunion d'information générale et vers février ou mars, le corps enseignant participe à une journée portes ouvertes. D'autre part, nous organisons les cérémonies de remise des diplômes correspondantes au Lycée (BFI) et au Collège (DNBI).

Le soutien de l'APASIE (Association des parents d'élèves de la section espagnole) est fondamental pour le bon déroulement de toutes nos activités. La section encourage vivement toutes les familles de nos élèves à s'associer et à collaborer avec l'APASIE.



Comment intégrer la SIE de Paris ?

L'admission dans le système d'enseignement international a une procédure propre qui est réglementée par l'Éducation Nationale française. Tout candidat peut se présenter à la procédure d'admission, indépendamment de son lieu de résidence et de scolarisation, de sa nationalité ou du type de scolarisation antérieure.

L'enseignement international est exigeant et requiert un investissement important, une forte motivation et un accompagnement familial adéquat.

Qui intervient dans le processus d'admission ?

- Tant pour les niveaux Collège que Lycée, l'admission à la section internationale espagnole de Paris est réglementée par l'Académie de Paris, qui lance l'appel à candidatures, réglemente la procédure et attribue finalement les places vacantes. Le Proviseur de la Cité Scolaire décide de l'organisation des épreuves et des dates de réalisation des épreuves orales et écrites, supervise leur déroulement et soumet les propositions d'admission à la commission correspondante de l'Académie.
- Le secrétariat des sections internationales de notre Cité Scolaire se charge des démarches administratives et vérifie que tous les dossiers présentés sont complets en temps et en forme.
- L'équipe enseignante de la section espagnole prépare, réalise et corrige tous les contenus proposés aux candidats.
- Les familles doivent présenter les candidatures avec toutes les informations et documents requis dans le délai fixé par chaque appel à candidatures. Il est très important de suivre toutes les étapes établies sur la plateforme informatique jusqu'à l'obtention d'une confirmation expresse que la candidature est correctement finalisée. En cas de doute, il est conseillé de contacter le secrétariat des sections internationales de notre établissement (par téléphone ou par courrier électronique).
- Les élèves candidats à l'admission devront se présenter à la date et au jour indiqués pour les épreuves, qui se dérouleront dans les installations de la Cité Scolaire Honoré de Balzac (75017-Paris). En cas d'imprévu et de force majeure, ils doivent contacter le secrétariat des sections internationales.

À quelles dates se déroule le processus ?

Il est très important que les candidats et les familles restent attentifs à la page web de notre établissement et à celle de l'Académie de Paris. Habituellement, la période d'admission pour chaque année scolaire s'ouvre à la fin du premier trimestre de l'année précédente, généralement en décembre. L'appel à candidatures détaillera la période de présentation des demandes. Les demandes présentées en dehors de ce délai ne seront pas prises en compte. Toute question concernant le fonctionnement de la plateforme ou la date limite de présentation des demandes sera traitée par le secrétariat des sections internationales du centre.

En février (ou mars) se déroule une journée Portes Ouvertes à la Cité Scolaire Honoré de Balzac, c'est un moment unique pour découvrir le centre et assister à la présentation que l'équipe enseignante de la section espagnole réalise chaque année. Les épreuves se déroulent généralement pendant le deuxième trimestre de l'année précédente, en suivant toujours les instructions de l'Académie de Paris pour chaque appel à candidatures. L'épreuve écrite portera sur des contenus, des procédures et des compétences relatifs à la Langue Espagnole, la Littérature, la Géographie et l'Histoire et la Culture (des années précédant celle demandée par chaque candidat et étant entendu qu'ils doivent être déjà acquis/consolidés par celui-ci).

Habituellement, tous les niveaux passent l'épreuve écrite à la même date. La présentation à celle-ci est obligatoire (le candidat doit apporter la convocation correspondante, une pièce d'identité et un stylo). Des alternatives peuvent être consultées pour ceux qui sont scolarisés en dehors de la France métropolitaine. L'épreuve orale requiert une convocation individuelle, dans les conditions que l'Académie de Paris déterminera pour chaque appel à candidatures. Elle se déroule en présentiel dans notre établissement ou à distance pour les candidats scolarisés en dehors de la France métropolitaine.

La maîtrise effective de la langue espagnole (à l'écrit et à l'oral) de manière adéquate au niveau et au cours demandé est indispensable pour réussir les épreuves d'admission. Il est également requis de démontrer les contenus, procédures et compétences exigibles pour le niveau et le cours demandé.

La motivation et l'intérêt du candidat et de la famille sont très importants.

Quelles places seront offertes pour la prochaine année scolaire ?

Chaque année, les postes vacants dans chaque cours et niveau pour l'année scolaire suivante seront ouverts.

Au Collège, pour le groupe de 6ème (première année de ce niveau), 25 places seront offertes. Pour les autres cours, le nombre sera variable et dépendra des places disponibles. Dans le cas du Lycée, l'ouverture des postes de 2nde (première année de ce niveau) est garantie. Les places ouvertes en 1ère dépendront des places vacantes.

L'accès au cours de Terminale est limité exclusivement aux élèves ayant déjà suivi la 1ère dans le système des sections internationales espagnoles.

Quand les résultats seront-ils connus ?

L'Académie de Paris publiera les résultats à la fin de chaque année scolaire, généralement en juin.

La décision finale et l'attribution définitive de chaque place dépendent des organes correspondants de ladite Académie.

Est-ce que tu veux étudier avec nous ?

Nous t'attendons !!

Localisation de la SIE de Paris

La Section Internationale Espagnole de Paris est située à la Cité Scolaire Honoré de Balzac (Collège-Lycée Honoré de Balzac) dont l'adresse est:

118 Boulevard Bessières 75017. Paris (France)

Téléphone et Courriel électronique de la Cité Scolaire :

+33 (0)1 53 11 12 13

ce.0750705J@ac-paris.fr

Les lignes de transport public suivantes ont des itinéraires proches de la Cité Scolaire Honoré de Balzac

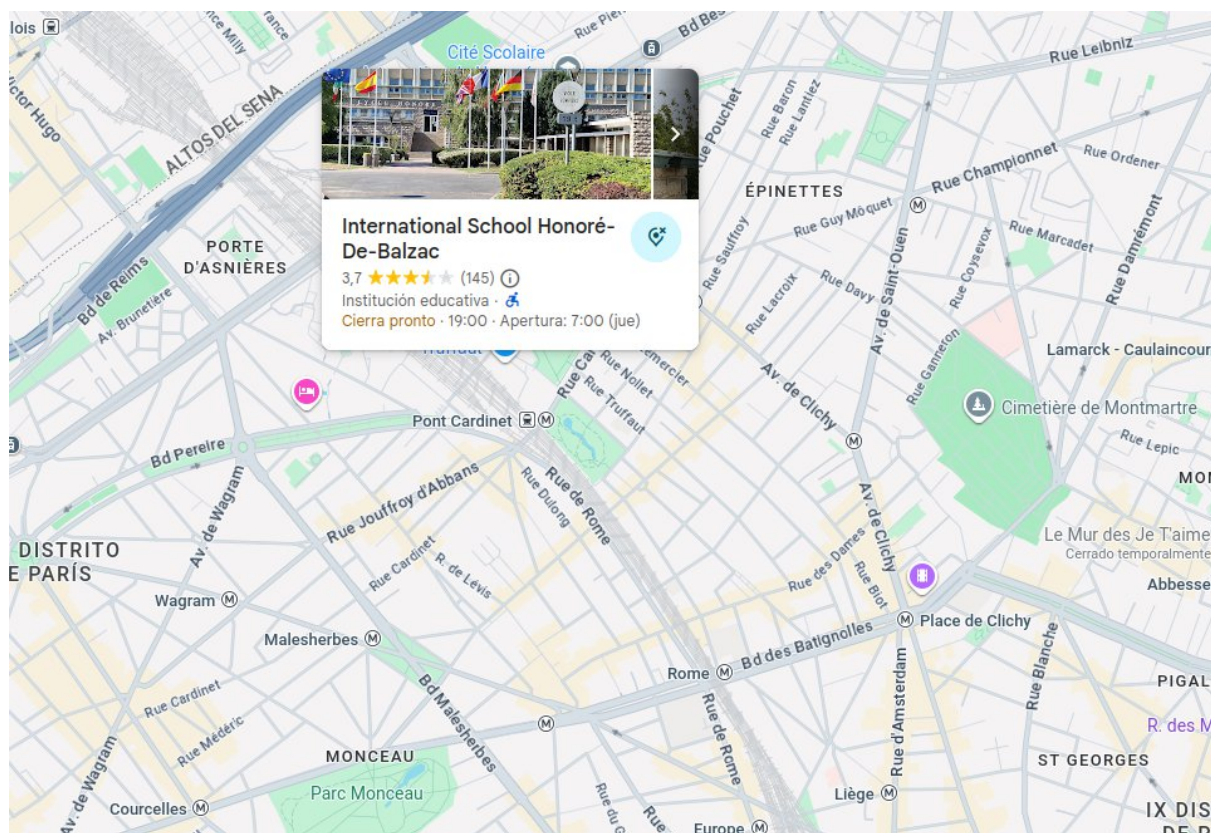
Train : H, L

RER : C

Métro : 13, 14

Bus : 173, 21, 28, 31, 54, 66, 74

Carte de localisation du centre éducatif :



Dernière mise à jour : Année scolaire 2026/2027